



■ COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LES TRAVAUX S'ANNONCENT DE FAÇON IMMINENTE !



Depuis plus de trente ans, deux immeubles de la place Franklin Roosevelt à Fontainebleau, dite « Place du Jet d'eau » sont laissés à l'abandon suite à un conflit entre propriétaires.

Cette situation de blocage et le risque lié à la sécurité publique ont conduit la SEM du pays de Fontainebleau à engager une réflexion pour trouver une solution de sortie amiable à l'ensemble des parties prenantes. L'objectif était de maîtriser l'intégralité des lots de copropriété pour proposer une réhabilitation de l'ensemble.

Dès lors une phase de concertation et de préparation s'est engagée. Les difficultés techniques et le coût très élevé des travaux ont nécessité deux ans de négociations et d'études préparatoires pour parvenir à dessiner un projet. Le souhait initial de maintenir les commerces en phase travaux renforçait encore cette complexité.

Avec l'appui du service de l'urbanisme de la ville et de l'architecte des bâtiments de France des solutions ont pu être trouvées pour rendre à cet emplacement son caractère emblématique au cœur de la ville dans le respect du bâti existant.

L'acquisition de tous les lots se finalise aujourd'hui. Cependant, la contrainte de temps liée aux négociations a laissé la dégradation du bâtiment s'étendre. Après un premier arrêté de péril en 2021, désormais leur état ne permet plus leur maintien dans un objectif de réhabilitation. Ils constituent un risque de péril imminent. La mise en sécurité immédiate est en cours.

Dans un premier temps, le tribunal s'est prononcé pour une sécurisation immédiate de la cour commune et la fermeture sous un mois des commerces situés au rez-de-chaussée du 24-26 rue Grande. Le maire Julien Gondard a pris un arrêté de mise en sécurité impliquant un barriérage d'urgence pour protéger les piétons le long du trottoir et anticiper l'installation de chantier. Celle-ci se déploiera sur la place à partir de l'automne 2023 pour une durée de 2 ans.

Dans les prochaines semaines, une clôture va isoler la phase de sécurisation puis de déconstruction. Une installation de chantier viendra s'implanter sur la place Franklin Roosevelt le temps des travaux de construction. La ville profitera de la fin de chantier pour engager une refonte de la place.

La SEM du Pays de Fontainebleau veillera à ce que les riverains et les commerces puissent continuer à accéder et à fonctionner pendant toutes les phases du chantier, en dehors du rez-de-chaussée du 24-26 rue Grande.

Le portage de cette opération se fait avec l'appui de l'Etat, de la ville de Fontainebleau et de la communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau qui ont intégré le projet dans la convention « Action Cœur de Ville ». Ce fléchage permet d'accéder notamment à des prêts ciblés de la Banque des Territoires qui facilitent le financement.

► **CONTACTER LA SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU**

3 rue Dénecourt 77300 Fontainebleau - contact@sem77.fr - www.sem77.fr

